



(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

| N° | NOM DU PRESTATAIRE | LOCALISATION | BOITE POSTALE | TELEPHONE |
|----|--------------------|--------------|---------------|-----------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |
| 6 | | | | |

Objet: Invitation à soumissionner

| | |
|--|---|
| Nom du Projet de Travaux | TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE BATOURI NYABI-TIMANGOLO : 40 KM, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. |
| Localisation | NYABI-TIMANGOLO |
| Numéro du Projet | N° D-10 DC/C-BRI/CIPM/2019 DU <u>28 JUN 2019</u> |
| Délai d'Exécution (en jours calendaires) | Quatre vingt-dix (90) Jours |

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Projet du Développement de l'Élevage (PRODEL) dont l'objectif de développement (ODP) est d'améliorer la productivité des systèmes de production sélectionnés, la commercialisation de leurs produits pour leurs bénéficiaires ciblés et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise éligible ou d'urgence dans le secteur de l'élevage.

La Commune DE BATOURI a obtenu du PRODEL un financement et envisage les TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE BATOURI NYABI-TIMANGOLO : 40 KM, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de BATOURI. Le dossier de demande de cotation peut être aussi retiré à la commune de Batouri contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de Batouri, à partir du 28 JUN 2019 pendant les jours ouvrables, entre 7 heures 30 et 15 heures 30mm.

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au 15 JUL 2019 à 11 heures précises à la Commune de Batouri, Secrétariat Particulier du Maire.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de recevoir nos très sincères salutations.

Ampliation :
UCR Zone 2
DD/MINMAP-K

Batouri, le 28 JUN 2019
Le Maire de Batouri
(Autorité Contractante)
Dimba Gombo Pierre

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE BATOURI



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY DIVISION

BATOURI'S COUNCIL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 0.10 /DC/C-BRI/CIPM/2019 DU 28 JUN 2019

| | |
|--|--|
| Désignation des Travaux | TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE BATOURI NYABI-TIMANGOLO : 40 KM, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST |
| Financement : | PRODEL/COMMUNE DE BATOURI |
| Montant prévisionnel | 19 080 000 F CFA |
| Délai d'Exécution (en jours calendaires) | Quatre vingt-dix (90) jours |

1. Consultation du Dossier de Demande de Cotations

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Batouri, **Autorité Contractante**, pour le compte de la Commune de BATOURI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Batouri, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de Batouri à partir du 28 JUN 2019 pendant les jours ouvrables, **entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

Participation

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

2. Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

3. Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Batouri (**Autorité Contractante**), à déposer à **la commune de Batouri contre recipissé de dépôt**.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 0.10 /DC/C-BRI/CIPM/2019 DU 28 JUN 2019

4. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois **Cent quatre vingt un mille six cent (381 600) FCFA**.

La caution devra rester valable **Quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

5. Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------------|
| Date limite de réception des offres | Le 15 JUIL 2019 , à 09 heures |
| Lieu de dépôt | Secrétariat Particulier du Maire |

6. Ouverture des plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

| | |
|------------------------------------|--|
| Date et heure d'ouverture des plis | Le 15 JUIL 2019 , à 10 heures |
| Lieu d'ouverture des plis | Salle des actes de la commune de Batouri |

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batouri**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Batouri, le **28 JUIL 2010**
Le Maire de Batouri
(l'autorité contractante)

Dimba Gombo Pierre

Ampliation :
UCR PRODEL ZONE 2
DD/MINMAP-K
ARMP
AFFICHAGE
CHRONO